

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 5 octobre 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4197-2022 (R-4195-2022 et R-4196-2022) – ROÉÉ – Demande de révision de la décision D-2022-061 rendue dans le dossier R-4169-2021 / DÉPÔT DU PLAN D'ARGUMENTATION DU ROÉÉ  
N/D : 1001-144**

Chère consœur

Par la présente et conformément à la lettre de la Régie du 22 août dernier ([A-0005](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose son Plan d'argumentation et ses autorités en vue de l'audience qui aura lieu les 26, 27 et 28 octobre prochain en lien avec les dossiers mentionnés en rubrique.

Également, le ROÉÉ tient à informer la Régie qu'il prévoit environ une heure et demie (1h30) pour sa plaidoirie lors de ladite audience et 15 minutes pour sa réplique.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.



*Me Franklin S. Gertler, avocat*  
**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**  
507 Place d'Armes, bureau 1701  
Montréal (Québec) H2Y 2W8  
Tél : (514) 798-1988 / Fax : (514) 798-1986  
@ : [franklin@gertlerlex.ca](mailto:franklin@gertlerlex.ca)

FSG/bz  
p.j. Plan d'argumentation et autorités du ROÉÉ  
c.c. (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Philip Thibodeau, Énergir  
Me Joelle Cardinal et Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROÉÉ